

# Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027129

**HAL Id: hceres-02027129**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027129>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence

## Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est une licence générale. Elle vise l'acquisition des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et méthodologiques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (APS).

Elle est construite selon une logique verticale, de la « Découverte des savoirs disciplinaires » en première année de licence (L1) à la « Spécialisation dans un secteur d'activité professionnelle » en troisième année de licence (L3). Quatre parcours-types sont ouverts : « Education et Motricité » (EM); « Entraînement Sportif » (ES); « Management du Sport » (MS); « Activité Physique Adaptée - Santé » (APAS). Le choix du parcours se fait selon les unités d'enseignement (UE) choisies par chaque étudiant au cours des deux premières années. La L3 est dédiée à la spécialisation. Les enseignements proposés sont cohérents et progressifs de la première à la troisième année.

L'enseignement est organisé sur trois sites, Nancy, Epinal et Metz et s'appuie deux composantes, la Faculté des Sciences du Sport de Nancy et le Département STAPS de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Fondamentales et Appliquées de Metz (UFR SciFA),). Seul le site de Nancy offre tous les parcours-types. Epinal accueille une première année. Metz propose 2 parcours-types (APAS ; EM), avec une formation de L1 à L3. La structure et l'organisation des enseignements (volumes horaires, attribution des ECTS - crédits européens, nombres d'UE) sont strictement identiques pour les trois sites.

Selon les différentes spécialités, la formation bénéficie d'un fort partenariat avec le monde sportif (clubs, associations), ainsi qu'avec des structures médico sociales, des établissements scolaires, des entreprises et partenaires industriels. Les différents partenariats identifiés sont répartis sur l'ensemble du territoire régional.

## Analyse

### Objectifs

La licence STAPS permet d'acquérir une base disciplinaire diversifiée comprenant des connaissances scientifiques, technologiques, techniques et méthodologiques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (APS). Les objectifs sont fonction des quatre parcours-types ouverts : « Education et Motricité » ; « Entraînement Sportif » ; « Management du Sport » ; « Activité Physique Adaptée - Santé ». Le choix du parcours se fait progressivement par l'incorporation d'unités d'enseignements. Le parcours est finalisé en L3, de façon à correspondre aux objectifs nationaux. Ces objectifs généraux sont parfaitement détaillés avec des secteurs professionnels identifiés. Ils sont en adéquation avec le référentiel du diplôme (fiches RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles), soit en vue d'une insertion professionnelle immédiate, soit pour une poursuite d'études en master.

Organisation
<p>L'offre de formation STAPS se partage entre plusieurs sites (Nancy, Epinal et Metz). Seul le site de Nancy offre tous les parcours-types. Celui d'Epinal, rattaché à Nancy, propose une première année et celui de Metz une licence complète avec 2 parcours-types (APAS ; EM)</p> <p>Les enseignements proposés sont diversifiés et complémentaires. Ils couvrent l'ensemble des domaines fléchés par les parcours-types. Dynamique, l'équipe de formation mène des réflexions permanentes sur des améliorations à envisager. La spécialisation est progressive, avec en L1 un tronc commun pour l'ensemble des étudiants, puis l'intégration pour les parcours-types d'une UE spécifique pour le semestre 3, puis de 2 UE de spécialisation pour le semestre 4. Le volume horaire est de 300 heures par semestre de la L1 à la L3.</p> <p>La L1 « Découverte des milieux » est construite selon trois blocs comprenant des unités fondamentales disciplinaires (3 UE de 200 heures pour 21 ECTS), des unités fondamentales transverses (1 UE de 40 heures pour 3 ECTS), des unités d'enseignements d'ouverture (2 UE de 60 heures pour 6 ECTS), et ce pour chaque semestre (soit 300 heures et 30 ECTS par semestre)</p> <p>La L2 « Sensibilisation des milieux » se décline en unités fondamentales thématiques de 130h pour 15 ECTS au S3 et des unités fondamentales thématiques au S4 intégrant deux unités pré professionnelles de 90h pour 9 ECTS.</p> <p>L'orientation par parcours-types est définitive en L3.</p> <p>La L3 de spécialisation comporte pour chaque semestre un tronc commun de 50 heures d'une UE « Langues et Initiation et méthodologie de la recherche » pour 6 ECTS et de 6 UE de 250 h de parcours type pour 24 ECTS au total.</p> <p>La structure et l'organisation du diplôme (volume horaires, attribution des ECTS, nombres d'UE) entre les différents sites sont strictement identiques. Il est à noter que les pratiques sportives représentent, sur les deux premières années, 1/3 du volume horaires (100 heures sur 300 par semestre), pour ensuite passer à 40 heures par semestre en L3. La L3 APAS propose en S6 des activités physiques adaptées « handisport ».</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation de licence STAPS est bien positionnée dans l'environnement lorrain, qu'elle couvre grâce à ses trois sites, avec un atout supplémentaire pour le site de Metz, puisque la formation est intégrée à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Fondamentales et Appliquées (UFR SciFA), lui permettant ainsi de s'ouvrir à d'autres domaines scientifiques. La cohérence entre les sites de Nancy et Metz est avérée, bien que l'idée d'une mutualisation plus importante des formations reste pour autant à discuter, dans la mesure où elle pourrait sans nul doute être profitable aux deux sites.</p> <p>Les différentes spécialités s'appuient sur 6 laboratoires de recherche en Sciences de la Vie, en Sciences Humaines et Sociales et en Sciences de l'Education. Il est à noter que pour la spécialité Management, les Sciences de Gestion ne sont pas représentées par un laboratoire dédié.</p> <p>Les formations STAPS les plus proches sont, l'une située à Université de Reims Champagne- Ardenne à Reims, et l'autre à l'Université de Strasbourg.</p> <p>Selon les différentes spécialités, la licence STAPS a lié des partenariats avec le monde sportif (clubs, associations), des structures médico-sociales, des établissements scolaires, des entreprises et partenaires industriels. Les partenariats sont parfaitement identifiés et nommés, et couvrent l'ensemble du territoire. Ils font l'objet de conventions précisant les objectifs poursuivis.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique de titulaires est diversifiée et cohérente, quoique un peu plus resserrée à Metz. La composition en est renseignée. Le rôle et les responsabilités de chacun, ainsi que les modalités de réunions, sont indiqués.</p> <p>Chaque site a toute autonomie en termes de fréquence de réunions. A Metz les équipes pédagogiques se réunissent une fois par an. En dehors des réunions pédagogiques ordinaires, Nancy, s'oblige à faire des réunions plénières toutes les 6 semaines avec compte rendu. Les différentes équipes favorisent ainsi les discussions sur site et entre sites, permettant très certainement une efficacité pédagogique réelle. Le dossier manque parfois de précisions sur les fonctions et métiers des intervenants extérieurs.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Il est à noter que l'UFR APS n'a pas eu recours à la limitation de la capacité d'accueil en première année, comme c'est pourtant pratiqué dans la plupart des universités hébergeant une formation de licence STAPS.</p> <p>En cohérence avec les évolutions nationales, la licence STAPS est très attractive puisque quels que soient les sites (Nancy (988)/Epinal (132)/Metz (477)), les effectifs augmentent, pour atteindre en 2015, 1597 étudiants dont 986 en première année.</p> <p>Concernant les parcours types, APAS a des effectifs relativement stables, de 62 en 2009 à 66 en 2015 avec 100% de réussite en 2014, et 86% des étudiants poursuivent en master en Lorraine ; EM est attractive puisqu'elle passe de 47 étudiants en 2009 à 144 en 2015, avec un taux de réussite de 88,8% en 2014 avec un pic à 96,3% en 2013, 97% sont en poursuite d'études localement ; ES voit une montée régulière de ces étudiants de 10 étudiants en 2009 à 30 en 2015</p>

<p>avec 100% de réussite sur les 4 dernières années, en revanche le taux de poursuite d'étude est plus faible, il est de 64%, et il baisse sur les quelques années explorées. Les étudiants ne sont que 57% à poursuivre leurs études en Lorraine. Enfin, le parcours MS ne semble pas être attractif, ses chiffres sont stables, avec une baisse notable en 2013/2014 en licence 3, et pourtant le taux de réussite est de 100% sur les 4 dernières années, 79% sont en poursuite d'études mais avec seulement 45% en Lorraine.</p> <p>Le taux de réussite en L1 est de 47% en 2014, en baisse régulière. En L2 il est de 85,4% et de 93,8% en L3. Les chiffres sont stables sur les dernières années enquêtées.</p> <p>La poursuite d'études sur le territoire régional est privilégiée, peu d'étudiants passent des concours excepté ceux de l'enseignement. Il aurait été intéressant de voir vers quel master les autres étudiants s'engagent. Seul EM s'engage vers le master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). 15 à 25 % des poursuites d'études se font dans le master STAPS (ARHAPA - Autonomisation et Réadaptation du Handicap par des Activités Physiques Adaptées et EPAMP - Evaluation de la Performance et des Adaptations Motrices et Physiologiques). Le parcours Management du sport n'a pas le même pouvoir attractif que les autres spécialités, mais a enclenché un processus de réflexion pour trouver des solutions.</p> <p>Il est à noter que la formation continue n'a pas été envisagée, et que seuls des étudiants ayant des contraintes particulières se voient proposer des aménagements de formation (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap).</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La formation est adossée à plusieurs laboratoires de recherche (6). Pour autant la licence n'implique pas directement les étudiants dans une activité de recherche de type laboratoire. Mais par l'implication des enseignants-chercheurs dans les différents enseignements, et adossement « à et par la recherche » se retrouve toutefois dans différentes UE.</p> <p>L'adossement à la recherche semble néanmoins être plus important en Sciences de la Vie qu'en Sciences Humaines et Sociales, ce qui interroge sur l'équilibre de la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La mention présente un ensemble d'unités d'enseignements (UE de connaissances des milieux professionnels) permettant une découverte des secteurs, et les stages facilitent très certainement la professionnalisation. Certaines compétences pourraient être mobilisées de manière plus transversales (ex : Conduite de projet). On peut, de plus, remarquer la mobilisation importante d'intervenants extérieurs. Leur connaissance des milieux sociaux et socio-professionnels aide sans aucun doute les étudiants à la construction de leur projet professionnel. Des conventions sont signées avec différents partenaires, et des liens privilégiés avec les clubs locaux et les structures médico-sociales participent à la formation. Ces différents éléments incitent les étudiants à découvrir des secteurs spécifiques, ce qui éclaire sans aucun doute leurs futurs choix de filières ou de parcours.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La formation est soucieuse de préparer les étudiants à leur insertion future. Les savoirs et les compétences théoriques sont mis en œuvre et développés lors des divers stages d'observation (en L2) et d'intervention (en L3) et sont prévus pour l'ensemble de la formation de licence STAPS. Les lieux de stages sont précisés et dépendent de l'orientation de l'étudiant. Les stages, éléments clés de l'insertion professionnelle, ont été prévus en dehors des cours.</p> <p>En licence 2, le stage de sensibilisation aux milieux professionnels d'observation dure 80 heures minimum. En L3, les stages différents selon le parcours. Pour APAS, il s'agit d'un stage de spécialisation de 100 heures. On trouve 120 heures d'intervention pour stage en parcours ES, et un stage opérationnel de 280 heures sur des missions spécifiques pour MS. Le stage en EM consiste en deux heures d'intervention hebdomadaire dans le milieu scolaire à chaque semestre.</p> <p>Les stages sont conçus dans une logique de progressivité : en L2, de l'observation, et en L3, de l'intervention selon l'orientation des parcours. Les parcours-types ne respectent pas strictement les heures prévues dans la maquette de formation et les adaptent en fonction du contexte. Les indications concernant les stages du parcours MS ne sont pas très claires. En effet, 280 heures sont prévues, mais le dossier ne nous indique pas comment ces stages sont mis en œuvre (semaines bloquées pour stage massé ? stage sur périodes de vacances scolaires ? stage filé ?)</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La dimension internationale est impulsée au niveau de l'établissement. Le site de Nancy a construit des partenariats et des coopérations nombreux avec des institutions et des universités étrangères. Metz n'a pas signé de coopération. Des conférences et des cours en ligne sont organisés et fléchés selon les parcours des étudiants et la mobilité des enseignants est encouragée. Le dossier évoque la participation financière de l'UFR APS à hauteur de 2000 euros. Même si la dotation n'est pas énorme, elle montre une vraie volonté politique de s'ouvrir à l'International (associée à la politique des langues).</p>

<p>La mobilité étudiante est encouragée avec le portail européen unique et multilingue MY ERASMUS, mais aussi avec des universités internationales (par exemple, au Chili). Néanmoins le nombre d'étudiants partant en mobilité est faible (bien qu'en hausse sur la dernière année, 20 étudiants en 2015), alors que la proximité des pays limitrophes devrait constituer un atout important et supplémentaire pour amplifier les contacts, voir pour encourager les échanges d'étudiants.</p>
<p align="center"><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Si la formation n'offre pas la possibilité d'utiliser la formation continue, elle est néanmoins sensible à l'accompagnement des publics particuliers (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.), ce qui est une obligation inscrite dans la loi. Mais l'originalité est d'avoir prévu des commissions qui gèrent l'ensemble des dispositifs mis à disposition.</p> <p>Des passerelles entre les spécialités ou parcours à visée professionnelle et d'autres formations sont présentées (LP - licences professionnelles, PACES - première année commune aux études de santé vers STAPS). Les dispositifs d'aide à la réussite existent au niveau de l'Université, mais sont difficilement opérationnels avec les flux d'étudiants à encadrer en STAPS dans les premières années.</p>
<p align="center"><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>La formation s'adosse à un environnement numérique de travail et à une plateforme de formation à distance mis en place par l'Université. Le numérique devrait être une priorité pour réfléchir à de nouvelles pratiques pédagogiques. Néanmoins, la grande majorité des enseignements est dispensée en présentiel. Seul le parcours Management du sport utilise le e-learning en non présentiel sur deux UE de 90 heures (« Socio-économie et prospective du sport » et « bases de comptabilité »).</p> <p>La formation dispose des dispositifs classiques de validation des acquis d'expérience (VAE) et d'aménagement pour les étudiants avec statut particulier (sportifs haut-niveau, salariés, handicapés). Elle respecte les dispositifs nationaux sur la certification en TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) en L1.</p> <p>Le fléchage des enseignements est indiqué dans le détail (horaires, intitulés de cours), y compris pour les modalités (CM - cours magistraux/TD - travaux dirigés/TP - travaux pratiques), et ce pour tous les enseignants sur l'intégralité des sites. Est également indiquée la part des TD/CM (2/3-1/3 environ), ce qui permet un suivi intéressant des étudiants.</p>
<p align="center"><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances de la licence sont classiques et font l'objet d'un vote en Conseil de la formation, au sein de l'établissement. La constitution du jury est originale puisqu'il est unique pour la mention (6 membres), ce qui garantit une homogénéité des décisions, avec un travail préparatoire en commission. La fréquence de réunions des jurys est classique (après chaque session).</p> <p>Seule l'évaluation du stage est donnée pour certains parcours (rapport + soutenance).</p>
<p align="center"><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>La formation suit les compétences attendues dans les fiches RNCP. Elles sont déclinées selon les spécialités et sont pensées selon une logique verticale, avec l'acquisition d'un socle commun disciplinaire pour mener à la pluridisciplinarité. Cette progressivité amène l'étudiant à réfléchir à son parcours.</p> <p>Même si l'Université de Lorraine a adhéré au consortium « Portefeuille Européen de Compétences », son appropriation par la formation n'est pas encore avérée, et aucun dispositif concret n'est encore mis en place (portfolio, etc.).</p>
<p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Le suivi de cohorte est assuré au niveau de l'établissement par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et par la délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ), avec la mise en place d'une enquête de suivi des diplômés. L'insertion est donnée 6 mois après l'obtention du diplôme et le taux de réponse à l'enquête est de 95% (2013), chiffre très significatif pour l'analyse des informations.</p> <p>On constate un pourcentage très important de poursuite d'études après l'obtention du diplôme, avec néanmoins des différences en fonction des parcours. Dans le parcours EM, on observe 97% de poursuite d'études, ce qui n'est pas surprenant, puisque les étudiants choisissent ce parcours pour préparer les concours de l'enseignement. Ils restent d'ailleurs en master en Lorraine. En parcours ES, la poursuite d'études est de 64%, et 57% des étudiants vont vers d'autres masters que ceux proposés en STAPS, ce qui interroge sur leur attractivité.</p> <p>Le taux de poursuite d'études pour le parcours en Management du sport est en baisse, et passe de 85% en 2009 à 79% en 2013. 45% des diplômés vont chercher d'autres masters (sans autre indication). Des enquêtes de suivi amèneraient à connaître les raisons qui poussent les étudiants à partir.</p> <p>Ce suivi des diplômés mériterait aussi d'être réalisé pour partie en interne, de sorte à compléter les données des</p>

services d'orientation de l'Université, et d'en avoir une vision plus qualitative. On dispose en outre dans le dossier de trop peu d'informations tangibles (type d'emplois réellement occupés, etc...) pour juger plus avant.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de Perfectionnement est de création récente (au niveau de la mention, puis des parcours). Son rôle, sa fonction et le nombre important de participants (45, ce qui est très élevé) sont précisés, mais on ne nous indique pas véritablement la constitution, ni combien de professionnels ou d'étudiants en font partie. Des réunions ont eu lieu et ont fait l'objet de compte rendu, mais en raison de la mise en place récente de ces conseils, il s'agissait dans un premier temps de faire un état des lieux des formations pour faire, dans un deuxième temps, évoluer ces mêmes formations. Ce conseil permettra sans nul doute à terme de faire évoluer et d'enrichir la formation.

Bien que l'établissement ait mis en place des procédures d'autoévaluation, aucune procédure systématique d'évaluation des enseignements n'a été organisée au niveau de la formation. Il serait cohérent de les systématiser. Seul le document Management (en annexe du dossier) ressemble à une autoévaluation.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation bien intégrée dans son environnement.
- Formation professionnalisante.
- Cohérence de la structuration des parcours avec une spécialisation progressive.
- Organisation pédagogique satisfaisante.
- Cohérence géographique des parcours.

### Points faibles :

- Lien licence-master pour les parcours APAS/Management.
- Absence d'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Taux d'échec important en première année de licence.
- Place de l'international insuffisante.

### Avis global et recommandations :

La structuration de la formation vise la progressivité, et elle est de ce fait bien articulée. Cette logique verticale de construction des « savoirs » et des « savoir-faire » semble être bien appropriée par les étudiants, au moins en L3, vu le taux de réussite au diplôme. Mais il convient de prendre en compte deux éléments : la baisse des résultats en L1 (peut-être caractéristique de dispositifs d'accompagnement insuffisants ?) et la poursuite en master (APAS et Management) qui interroge. Le nombre d'intervenants extérieurs questionne, il reflète très certainement une volonté de faire appel à des compétences que ne possède pas la formation en son sein (notamment sur les pratiques sportives), mais une réflexion plus générale devrait être menée sur le recours à la capacité d'accueil. Il serait nécessaire de mettre en place également des enquêtes internes de suivi régulier des enseignements, ce qui constituerait sans nul doute une excellente aide au pilotage des différents parcours. Il apparaît enfin de manière à peu près évidente qu'une plus grande connexion entre Metz et Nancy pourrait être profitable aux deux entités, dans un contexte de gestion de leurs flux d'étudiants.



# Observations de l'établissement

L'équipe enseignante souhaite apporter les commentaires suivants :

### **Positionnement dans l'environnement**

#### *Observation*

\* Commentaire :

« Il est à noter que pour la spécialité Management, les sciences de Gestion ne sont pas représentées par un laboratoire dédié. »

Réponse :

Le parcours-type MS n'est ni orientée vers les sciences de gestion, ni vers le marketing, mais vers la conduite de projets et la communication institutionnelle, raison pour laquelle nous collaborons plus avec le laboratoire ERPI (laboratoire de Génie Industriel spécialisé dans l'étude des processus innovation dont les domaines de recherche concernent les méthodes, les outils et les compétences permettant l'optimisation du pilotage des projets innovants). Ce laboratoire fournit des ressources humaines (ATER, doctorant) pour le parcours-type MS de notre diplôme. Ce parcours-type est soutenu également par le laboratoire APEMAC (Santé publique) qui représente l'expertise sur une cible privilégiée par les projets de promotion de l'activité physique à des fins de santé.

### **Equipe pédagogique**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« Le dossier manque parfois de précisions sur les fonctions et métiers des intervenants extérieurs. »

Réponse :

Veillez trouver ci-dessous les précisions souhaitées quant aux fonctions et métiers des intervenants extérieurs de notre diplôme :

APAS : - Enseignant en APA

- Professionnels en poste dans des structures adaptées, réseaux de santé
- professionnels de santé : médecins, masseurs kiné, ostéopathes, diététiciens, infirmières...
- CTR Handisport,...

EM : - Professeurs certifiés et agrégés d'Education Physique et Sportive

- Professeur des écoles
- Professeurs Formateurs Associés (PFA)
- Corps d'inspection
- Associations d'enseignants (« AEEPS », « centre EPS et Société »)
- Chorégraphe, intermittent du spectacle
- Coach sportif

ES : - Entraîneurs sportifs (sports individuels, sports collectifs, niveau national),

- Préparateurs physique (équipes sportives nationales),
- athlètes haut niveau (niveau international),
- Conseillers Techniques Sportifs,
- Professeur de Sport (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

MS : - Spécialiste en droit du travail, en droit des associations, en droit des contrats.

- Gérants d'entreprise, Comptable et gestionnaire d'entreprise.
- Chargés de communication, infographiste.

- Responsables de communication de ligue sportive.
- Conseiller au maire.
- Consultants.
- ATER ou Doctorant en conduite de projets.

### **Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« Il est à noter que la formation continue n'a pas été envisagée... »

Réponse :

La formation continue est possible. Par exemple, nous avons un étudiant inscrit en L3EM en FC suite à une validation d'étude et d'expérience professionnelle (UE et EC) suite à une commission spécifique. L'amélioration de ce dispositif est en réflexion.

\* Commentaire :

« ... seuls des étudiants ayant des contraintes particulières se voient proposer des aménagements de formation (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap). »

Réponse :

Il faut rajouter les étudiants qui répondent aux critères du statut « étudiants salariés » ou aux critères du Régime Spécial Etudiant de l'UL (entrées par Validation d'Acquis).

\* Commentaire :

« Le parcours Management du sport ne semble pas être attractif, ses chiffres sont stables, avec une baisse notable en 2013-2014. »

Réponse :

Malgré une baisse notable mais ponctuelle en 2013-2014, ce parcours-type a retrouvé de son attractivité sur les années 2015-2016, avec plus de 40 inscrits et 2016-2017 avec 43 inscrits. Il doit être noté que de nombreux enseignements sont réalisés en salle informatique (informatique de gestion, informatique de conduite de projet, informatique de communication, soit plus d'une centaine d'heure) imposant une taille des promotions limitée à une 40aine d'étudiants (nombre de places maximales en salle informatique).

\* Commentaire :

« Le parcours Management du sport n'a pas le même pouvoir attractif que les autres spécialités, mais a enclenché un processus de réflexion pour trouver des solutions. »

Réponse :

Une réorientation du parcours et une ouverture, en plus du sport-spectacle et du sport-loisir au marché du sport-santé pourrait permettre une plus grande attractivité dans les prochaines années, ainsi que faciliter la continuité avec la réorientation du master Proj&ter Sport & Santé.

### **Place de la recherche**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« L'adossement à la recherche semble néanmoins être plus important en Sciences de la Vie qu'en Sciences Humaines et Sociales, ce qui interroge sur l'équilibre de la formation. »

Réponse :

Ce commentaire est tout relatif car 9 E-C sont adossés à l'EA 3450 DevAH et 6 le sont au LCOMS. Dans ces deux laboratoires des thématiques « Sciences Humaines » sont parfaitement représentées, telles que la cognition,

la perception, les émotions... De plus 5 E-C émergent dans des laboratoires exclusivement « Sciences Humaines et Sociales », soit un ¼ des E-C.

### **Place de la professionnalisation**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« Certaines compétences pourraient être mobilisées de manière plus transversales (ex : Conduite de projet). »

Réponse :

Au cours du travail du Conseil de Perfectionnement, plusieurs thèmes transversaux ont émergé de notre réflexion collective et par groupe de travail. La conduite de projet est l'un de ces thèmes transversaux. Il sera donc mise en œuvre dans la prochaine accréditation comme cela est indiqué dans le dossier spécifique à ce travail.

### **Place des projets et des stages**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« Les indications concernant les stages du parcours MS ne sont pas très claires. En effet, 280 heures sont prévues, mais le dossier ne nous indique pas comment ces stages sont mis en œuvre (semaines bloquées pour stage massé ? stage sur périodes de vacances scolaires ? stage filé ?) »

Réponse :

Les stages du parcours-type Management du sport se déroulent sur 280 heures, c'est-à-dire de manière générale, huit semaines de stage bloqués à temps plein (35 heures) de début avril à fin mai. Cette période inclut les vacances de printemps.

### **Modalités d'enseignement et place du numérique**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« Le numérique devrait être une priorité pour réfléchir à de nouvelles pratiques pédagogiques. »

Réponse :

Nous ne comprenons pas ce commentaire. Comme nous l'avons indiqué page 32 de notre dossier, la place du numérique est centrale dans notre réflexion pédagogique. Le numérique est mobilisé par les étudiants dans les outils, les projets et les évaluations notamment dans le parcours-type EM. Il s'agit maintenant de catalyser ces initiatives politiques et pédagogiques. Par ailleurs les deux sites STAPS participent au dispositif « Mut@camp ».

### **Evaluation des étudiants**

#### *Observations*

\* Commentaire :

« Seule l'évaluation du stage est donnée pour certains parcours (rapport + soutenance). »

Réponse :

De nombreuses situations d'évaluation, particulièrement en L3, sont des situations intégratrices qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources (savoirs, savoir-faire, ...) dans des situations complexes (ex. projet, étude de cas,...) dans le but de favoriser l'intégration de ses apprentissages.

## Suivi des diplômés

### *Observations*

#### \* Commentaire :

« Ce suivi des diplômés mériterait aussi d'être réalisé pour partie en interne, de sorte à compléter les données des services d'orientation de l'Université, et d'en avoir une vision plus qualitative. On dispose en outre dans le dossier de trop peu d'informations tangibles (type d'emplois réellement occupés, etc...) pour juger plus avant. »

#### Réponse :

A partir des données fournies par la DAPEQ, nous avons réalisé une analyse ciblée sur des indicateurs nous semblant pertinents, tout en restant prudents dans nos interprétations.

Par ailleurs nous avons indiqué page 19 de notre dossier que nous réalisons un suivi en interne de nos étudiants dans la mesure du possible. « L'UFR-STAPS de Nancy dispose d'un personnel dont une de ses missions est le suivi des étudiants diplômés de notre formation. Cet élément nous est important pour comprendre au mieux notre population d'étudiants et son évolution (origine, choix, réussite, insertion professionnelle, poursuite d'étude...). Cela nous permet également d'avoir un avis critique sur le recensement réalisé par l'observatoire des étudiants. Les responsables de parcours-type du département STAPS de Metz assurent le suivi des étudiants diplômés grâce à des enquêtes régulières. »

La véritable question est de la possibilité temporelle et des moyens pour réaliser ce travail supplémentaire dans le cadre de nos activités / fonctions actuelles.

## Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

### *Observations*

#### \* Commentaire :

« Son rôle, sa fonction et le nombre important de participants (45, ce qui est très élevé) sont précisés, mais on ne nous indique pas véritablement la constitution, ni combien de professionnels ou d'étudiants en font partie. »

#### Réponse :

Le nombre conséquent de participant s'explique par la diversité des parcours-types et de débouchés professionnels de notre diplôme. Pour autant des temps plénier et en groupe de travail spécifique aux parcours-types (réalisé en session parallèle) ont été consacré afin d'optimiser et faciliter les échanges entre spécialistes.

## Remarques relatives aux points notés faibles de la formation par l'HCERES

### *Observations*

#### Points faibles :

- Lien licence-master pour les parcours APAS/Management.  
→ Différentes rencontres entre les responsables du master ARHAPA et de du parcours-type APAs et MS du diplôme de Licence ont eu lieu et sont planifiées pour améliorer la continuité entre les parcours-types, pour les étudiants souhaitant poursuivre après leur licence. Spécifiquement le parcours-type Management du sport a été repensé pour intégrer plus de contenu sur le développement du sport santé en lien avec l'analyse territoriale, afin de faciliter la continuité avec le master. Le master ARHAPA a été repensé avec deux parcours, Proj&ter Sport & Santé et IAPAs, portant sur la prévention primaire et la promotion de la santé pour le premier, et sur la prévention secondaire et tertiaire pour le second.
- Absence d'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants.  
→ Réponse dans les onglets précédents
- Taux d'échec important en première année de licence.  
→ Le faible taux de réussite des L1 est à prendre avec recul car la réussite en L2 et L3 est très importante. Une hypothèse alternative à celle proposée par l'HCERES (« manque ou inefficacité des dispositifs d'aide à la

réussite ») est que seuls les étudiants impliqués intrinsèquement dans leur formation parviennent à franchir le stade du L1 et une fois ce stade franchit ils ont 90% de chance d'obtenir leur diplôme dans les 2 ans qui suivent.

- Place de l'international insuffisante.

→ Nous ne comprenons pas ce point faible puisse qu'absente dans les commentaires dans l'onglet traitant de ce point.

\* Commentaire :

« Le nombre d'intervenants extérieurs questionne, il reflète très certainement une volonté de faire appel à des compétences que ne possède pas la formation en son sein (notamment sur les pratiques sportives), mais une réflexion plus générale devrait être menée sur le recours à la capacité d'accueil. »

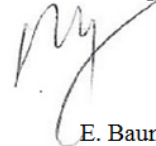
Réponse :

Il nous semble très délicat de proposer le manque de compétence des enseignants de notre formation pour comprendre le nombre important de professionnel participant à notre diplôme. Il faut tout d'abord préciser que la participation du monde professionnel dans les formations universitaires est une demande constante de la part des institutions. De plus, cette remarque est en contradiction avec le commentaire de l'HCERES inscrite dans l'onglet évaluant ce point. « On peut, de plus, remarquer la mobilisation importante d'intervenants extérieurs. Leur connaissance des milieux sociaux et socioprofessionnels aide sans aucun doute les étudiants à la construction de leur projet professionnel. Des conventions sont signées avec différents partenaires, et des liens privilégiés avec les clubs locaux et les structures médico-sociales participent à la formation. Ces différents éléments incitent les étudiants à découvrir des secteurs spécifiques, ce qui éclaire sans aucun doute leurs futurs choix de filières ou de parcours. »

Pour ce qui relève des pratiques sportives, il y a effectivement une différence notable dans le fonctionnement entre l'UFR-STAPS et le département du fait des effectifs-enseignant. La volonté et le processus engagé depuis le début de ce contrat est que sur la base du volontariat des enseignants, du personnel de l'UFR-STAPS puisse venir assurer certains enseignements sur le site messin.

Par ailleurs nous ne comprenons pas la recommandation de l'HCERES de capacité d'accueil. Actuellement nous essayons de respecter le principe d'accessibilité des formations universitaires à l'ensemble des bacheliers. Seules de réelles difficultés de fonctionnement nous conduiraient à ce choix.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner